

Question No. 6
du groupe UDC/SVP, par le député (suppl.) François Pellouchoud, au Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, concernant le scandale de l'A9: le Conseiller d'Etat Rey-Bellet ne doit-il pas se récuser?

Après un unique chantier, officiellement, au départ, puis trois et maintenant cinq en tout à en croire les révélations que la presse a faites ces derniers jours dans le scandale des "avances" de l'A9 (juste cinq fois plus qu'au départ... et avant quelles nouvelles révélations encore?), des mesures ne doivent-elles pas être prises contre le Chef du Service des routes et cette situation nouvelle n'exige-t-elle pas que le Chef du DTEE se récuse enfin dans la conduite du dossier de l'A9?